

INFOS
CULTURE
CITOYENNETÉ
SOCIÉTÉ
VIE
FOSSOISE

LE NOUVEAU MESSAGER

Belgique - België
P.P. - P.B.
5070 FOSSES-LA-VILLE
BC 107728

Bureau de Dépôt : 5070 Fosses-la-Ville
Agrément n° P911404
Exp. : Centre culturel - Pl. du Marché, 12 - 5070 Fosses-la-Ville

MENSUEL D'INFORMATION DE FOSSES-LA-VILLE

Ne paraît pas en juillet et août

MAI 2013 - N° 38 - 1€

38



Fosses en
chantier...
Ça avance bien !

LE NOUVEAU MESSAGER

Editeur responsable :

Bernard Michel, Centre culturel de l'Entité fossoise asbl, rue Donat Masson, 22 à 5070 Fosses-la-Ville.

Où trouver

Le «Nouveau Messenger»?

Pour Fosses Centre : au Centre culturel, à la Maison du tourisme, à la librairie (rue de Vitival), à la boulangerie Dardenne, au restaurant Le Vin 100, à la chocolaterie Florent.

Pour les villages et hameaux : à la Boulangerie Brachotte (Le Roux), à la station Leruth et chez l'institut esthétique Piquavet (Névremont), à la boulangerie Ernoux (Sart-St-Laurent), à Vitival à la Sandwicherie et à la station service, à l'épicerie de Sart-Eustache.

A quel prix?

1 euro par numéro ou en abonnement de 8 euros pour 10 numéros.

Contact / Abonnements

Par téléphone : 071 71 46 24
Par courrier : Rédaction Nouveau Messenger, rue Donat Masson, 22 à 5070 Fosses-la-Ville
Par courriel : nouveaumessenger.culture@fosses-la-ville.be
Compte : 360-1021574-73

Comité de rédaction

Bernard Michel, Sophie Canard, Leslie Hanus, Jean Romain, Jean-Pierre Romain, Eugène Kubjak, Daniel Piet, Laurence Denis, Michaël Meurant, Pierre-Jean Vandersmissen, Françoise Honnay, Aurélien Huysentruyt.

Depuis presque deux mois maintenant, le Centre culturel est installé dans l'aile droite du Château Winson, rue Donat Masson, 22 à 5070 Fosses-La-Ville. C'est avec enthousiasme que l'équipe a pris possession de ses nouveaux bureaux avec un petit pincement au cœur tout de même, celui de laisser derrière elle ses collègues du Syndicat d'Initiative.

Nouveau lieu et nouveau logo également ! Un concours a été organisé et c'est Jean-Pol Legrain de Vitival qui l'a remporté. L'objectif était de profiter de notre emménagement pour clairement nous identifier comme l'acteur culturel de Fosses.

Il est vrai que la population fossoise avait du mal à s'y retrouver. Faisant bâtiment commun avec le S.I, il nous arrivait d'être estampillé tourisme quand nos collègues étaient pris pour des animateurs du Centre culturel ! Finalement, nous-mêmes nous arrivions (presque) à douter de qui nous étions...

Aujourd'hui enfin, nous disposons de nos propres locaux... avec quelques incertitudes tout de même. Je rassure mes collègues du S.I., nous ne reviendrons pas jeter le trouble identitaire sur la Place du Marché. A terme, l'administration communale s'installera également au Château et il est donc possible que nous nous déplaçons... de quelques mètres seulement. La culture est une affaire de nomades, comme le dit le proverbe.

Ce que nous attendons avec la plus grande impatience, c'est la construction d'une salle polyvalente, que le Centre culturel pourra aussi utiliser. En effet, depuis sa création, le Centre culturel ne dispose pas d'un lieu qui lui appartient, nous poussant à travailler de concert avec le Centre culturel d'Aiseau-Presles, dans le cadre de théâtre à l'école notamment. Collaboration fructueuse et amicale mais cela nous titille de ne pas pouvoir organiser nos activités dans nos propres murs. Ici, on rêve déjà d'une salle équipée qui pourra recevoir et encadrer nos créations théâtrales avec les enfants et les ados du TTAF ou tout simplement vous proposer en juillet notre Festival Racontons la Scène dans un cadre fleuri et bucolique et accueillir dans une salle équipée correctement les troupes théâtrales invitées et le public fossois.

L'optimisme nous pousse à envisager les choses sereinement, vus la volonté et le travail abattus par l'administration communale et le comité d'accompagnement du Château. N'hésitez donc pas à venir nous saluer dans ce cadre de verdure enchanteur !

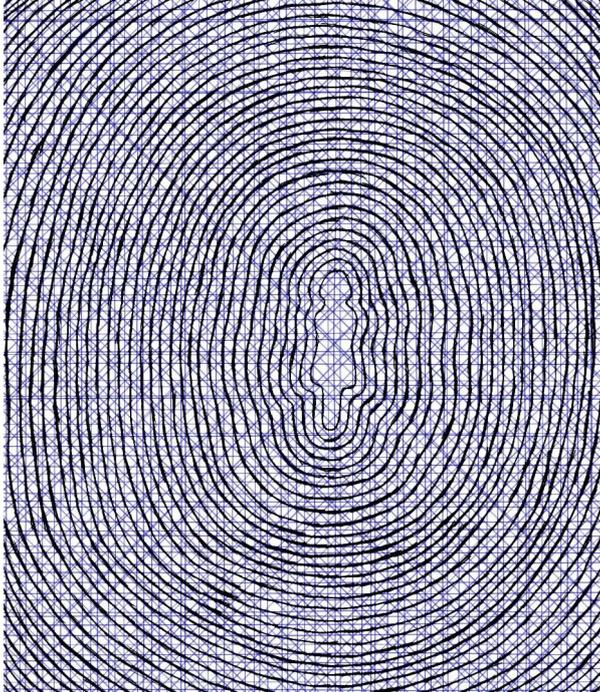
Le Centre Culturel est ouvert tous les jours de 9h à 16h, avec une permanence le mercredi matin de 9h à 12h.

■ Michaël Meurant



Un jeune Fossois récompensé

Dans un précédent messenger, nous avons interviewé Adrien Cellieres, féru de bandes dessinées. En juin 2012, il réussissait son travail de fin d'études avec distinction. Nous l'avons de nouveau rencontré.



Récemment, nous avons appris que tu avais reçu un prix concernant un film d'animation, que peux-tu en dire ?

Un film a été réalisé en fin d'études dans le cas de mon stage via « laboratoire d'images » (cette société s'occupe de rechercher des illustrateurs et de faire travailler des étudiants en collaboration). Huit étudiants, dont moi, ont participé à ce film. Il s'agit d'un court métrage qui a débuté en octobre 2011 et a été finalisé en mars 2012. Il est intitulé « Deux îles ». L'histoire se passe dans une curieuse matière d'encre bleue vibrante de rayures et d'opacité électrique où deux êtres se croisent, s'entrecroisent, se lient, se délient, se fondent et s'entremêlent sans jamais se rencontrer.

L'illustrateur Eric Lambé nous a aidés pour réaliser ce film animation 3 D et 2 D.

La conception était partagée par huit étudiants. Pour ma part, je faisais plus particulièrement l'animation et la colorisation. Mais dans l'ensemble on faisait un peu de tout.

Que peux-tu dire de la particularité de ce film ?

Tout est fait en graphisme de trames bleues (traits horizontaux et verticaux qui donnent un dessin). La difficulté, c'est d'animer image par image toutes ces trames bleues.

Qu'est-t-il advenu de ce film ?

Il a été présenté dans divers festivals d'animation. Suite à ces représentations nous avons été sélectionnés parmi d'autres films.

Qu'a donné cette sélection ?

Dernièrement nous avons été invités à Bruxelles sans savoir ce qui nous attendait. Lors de la nomination des films quelle joie de savoir que notre film avait remporté le prix du meilleur du court métrage en fédération Wallonie-Bruxelles et aussi celui du meilleur film d'animation d'étudiants. Cette journée était organisée pour le grand prix de la fédération Wallonie-Bruxelles des meilleurs courts métrages belge.

En quoi consistent ces deux prix ?

Nous avons reçu un chèque de 2500 euros et des licences de programmes d'animation.

On espère que cette reconnaissance permettra de trouver des financements pour de futurs projets.

Quel est ton futur ?

Dans l'immédiat, des huit étudiants, nous allons reformer un autre groupe étant donné que certains partent pour d'autres cioux. Nous envisageons de travailler pour un nouveau film.

Par contre actuellement, je suis en recherche de travail. Je fais parfois divers boulots à la demande dans le domaine : logos, affiche, illustrations...

Si des personnes sont intéressées pour un travail en infographie, je peux proposer mes services. On peut me joindre sur mon adresse mail adriencellieres@gmail.com ou sur mon site internet www.adriencellieres.blogspot.com

■ Propos recueillis par Eugène Kubjak

Quelle est la plus vieille société de Fosses toujours en activité ?

Réponse : la Société Royale Philharmonique de Fosses, tenue à bout de bras par son Chef de musique Claude Barthélemy, que nous avons rencontré.



Daniel Piet : Claude, de quand date l'acte de naissance de la Philharmonique ?

Claude Barthélemy : Tout démarre en 1842 avec Li Soce da Jacques Lallemand. A cette époque, quelques musiciens s'étaient réunis pour "faire de la musique". Deux ans plus tard, sous l'impulsion de Henri Deton, d'autres fondaient la Société des Deton. 1844 est la date de naissance de la Philharmonique à Fosses. Henri Deton vient de terminer son service militaire où il a fonctionné comme premier trompette. Il entend donner sa pleine mesure à la musique et organise une nouvelle société qui prend nom de Philharmonique. En difficulté, la société Li Soce da Jacques Lallemand voit ses adhérents rejoindre la Philharmonique. Au début, les répétitions ont lieu, selon l'historien fossois Maurice Chapelle, chez Deton, l'ancienne maison de Camille Pochet en Leiche.

D.P. : Et voici l'Harmonie Saint-Feuillen...

C.B. : Comme la Philharmonique avait une coloration libérale, une partie de ses membres la quitta pour fonder en 1879 l'harmonie Saint-Feuillen dont le local était situé au café Jaumotte, place du Chapitre. Cette scission n'apporta rien de positif pour la grandeur de la musique et les deux sociétés vivoteront tant bien que mal.

D.P. : Il y a aussi l'arrivée de Louis Canivet à Fosses...

C.B. : Louis Canivet vint de Binche et s'installa à Fosses en 1864. Il devint Chef de Musique et créa la musique des 4 figures des Chinels, en se basant sur l'air de contines locales. Mais je poursuis sur l'Harmonie St Feuillen : elle disparu en 1956 pour une question politique. En 1960, arriva Constantin Burton qui reprit en main la Philharmonique (entretemps devenue "Royale"). Tantin (comme on l'appelait affectueusement) fut à la fois président de la Philharmonique et de la Société des Chinels.

D.P. : Des succès pour la Royale Philharmonique ?

C.B. : Des succès bien sûr : en 1927, la Société obtint le Premier prix au concours provincial de Gembloux, et en 1947, médaille d'Honneur du Festival de Namur. De plus, en 1906, la Philharmonique donna une audience au Roi Léopold II, de passage à Fosses.

D.P. : Quels sont les grands chefs de musique qui se sont succédés à la Philharmonique ?

C.B. : Il faut citer en premier lieu Georges Van Haelen qui fut chef de 1920 à 1955 ! Un bail ! Ensuite, on trouve Jean Cunche, René Henin, André Legrain dont se souviennent les Fossois. André fut premier prix de solfège au Conservatoire de Liège. Il fut le plus jeune directeur de musique à 23 ans. Ensuite, on eut Gustave Massinon, Bernard Clitus, et depuis 1982...un certain Claude Barthélemy. Cela fait donc quasiment 30 ans que je suis Chef de musique à la Philharmonique ! Je suis également Chef de la Musique des Volontaires de la Saint-Feuillen depuis la Saint-Feuillen de 1977 !

D.P. : On peut dire que par ta psychologie, ton sens du travail et ton amour de la musique, tu tiens la Philharmonique à bout de bras. Sans toi, il n'y aurait plus de musique à Fosses.

C.B. : J'édite tous les deux mois un petit feuillet d'information qui s'appelle "Arpège" et qui me permet de dresser un contact chaleureux avec mes musiciens.

D.P. : Et l'Ecole de musique ?

C.B. : Elle date de 1995, avec au début des musiciens chevronnés qui donnaient les cours : Jean Jaumotte, André Janssens, Pierre Lorand, moi-même et Jean Piéfort (pour la classe de tambours) auquel a succédé Francis Migeot. Les cours se donnent toujours aujourd'hui en la salle l'Orbey.

D.P. : Le mot de la fin...

C.B. : J'invite tous les Fossois au Souper Barbecue de la Royale Philharmonique qui se tiendra le samedi 22 juin à l'Ecole du Bosquet...

D.P. : Merci Maestro ...et bon vent !

■ Propos recueillis par Daniel Piet



Fosses en chantier...

Ça avance bien !

De grands travaux d'épuration des eaux usées sont actuellement en cours dans Fosses. Qu'en est-il ? Quelle est la durée des travaux ? Que construit-on exactement ? Une rencontre avec notre échevin des travaux, M. Frédéric Moreau, et avec le responsable à Fosses en charge des travaux pour la firme Krinkels, M. Colon, nous apporte bien des informations.



- Pourquoi ces grands travaux à Fosses, M. Moreau ?

- C'est pour répondre aux réglementations européennes en matière d'épuration des eaux usées, que Fosses-la-Ville connaît depuis mai 2012 de grands travaux d'égouttage. Concrètement, il s'agit de mettre en place des collecteurs afin de refouler les eaux usées vers une station d'épuration (une STEP), nous explique M. Moreaux.

Le maître de l'ouvrage, la SPGE (Société Publique de la Gestion de l'Eau créée par la Région Wallonne en 1999) a prévu un budget de plus de 3 millions d'euros pour ce chantier ! C'est la société

Kinkels (dont un des sièges est à Naninne) qui s'occupe du projet. Son représentant répond ensuite à nos questions.

- M. Colon, où en est l'avancement des travaux ?

- Tout l'Ouest de Fosses est terminé. Nous sommes aux $\frac{3}{4}$ de la réalisation du projet. Nous avons eu du retard avec les intempéries hivernales mais les travaux devraient être terminés en cette fin d'année 2013. Nous avons entre douze et vingt hommes en permanence sur ce chantier.

- Quelles sont les difficultés rencontrées ?

- D'un point de vue technique, creuser dans le sol s'avère parfois difficile. Même si la terre est généralement meuble, à certains endroits, nous avons rencontré de la roche comme dans la rue Chapelle de

la Paix. A d'autres endroits, le sol étant gorgé d'eau, nous devons utiliser une pompe et pomper en permanence pour pouvoir creuser et placer nos tuyaux. Un autre désagrément à signaler est le vol ! Et oui ! On nous a volé 3000 litres de mazout cet hiver et récemment, les 2 batteries des feux placés à Névremont ! Et puis, il faut parfois traverser les propriétés des habitants en essayant de ne rien abîmer. Certains endroits posent des problèmes ou sont difficilement accessibles.

- Un obstacle plus difficile ?

- L'endroit le plus pénible est la traversée du pont sur la Biesme à hauteur de la route de Tamines, face au restaurant. Nous sommes confrontés à l'épaisseur des parois du pont qui sont en pierre de +/- un mètre ! Il va falloir sous-traiter pour faire ce travail. Ce qui explique la lenteur des travaux à cet emplacement.

- On a parlé de pompes. Où va-t-on les installer ?

- Pour le ruissellement de l'égouttage, nous jouons sur la dénivellation du terrain mais Fosses étant vallonné, nous allons devoir installer 3 petites pompes pour mettre de la pression et renvoyer les eaux usées à la station d'épuration. L'une, au chemin du Joncquois, la seconde, dans l'îlot au bout de la rue des Zolos et la troisième à la rue du Potage. Ce sont de petites pompes qui sont jumelées, la deuxième étant de secours. C'est l'Inasep qui en effectuera la maintenance.

Et pour la station d'épuration ?

En ce qui concerne cette STEP qui doit être installée au Pré Standart., plusieurs éléments importants doivent encore être mis au point. Elle est prévue pour une capacité de 4200 Equivalents-Habitants. Elle sera construite en fin de chantier.

M. Moreau nous précise que pour toute information complémentaire ou réclamation, le service Travaux de la Commune se tient à la disposition des Fossois.

La ferme de Doumont

Située à droite de la route de Tamines, après le virage du Giveau, la ferme de Doumont est une des plus anciennes de la commune : elle remonte sans doute au XIIe siècle ! Pas dans son état actuel, bien sûr.



E

En effet, le relevé des chartes du Prieuré d'Oignies nous apprend qu'en 1222 Raoul, sire de Fléron, cédait à ce Prieuré la dîme qu'il détenait « sur les terres et maison de Doumont ». Ce que confirme son fils Arnould, chevalier de Fléron, en 1239. Et cette confirmation prend alors la graphie de « doumont » qui indique qu'il s'agit bien d'une ferme située sur une colline : « la ferme du mont ». Plus tard, certains auteurs ont voulu voir en « Doumont » un « mont doux », pas très escarpé, alors que le relief est tout de même bien marqué.

Un autre document de l'époque précise que le chevalier de Fléron avait « thour et pourpris » (enceinte) à Doumont. Et en effet il existait autrefois, juste en face de l'entrée de la ferme, une tour de pierre calcaire, carrée, d'environ 6 mètres de côté et on disait même que c'était une tour érigée par les Romains pour surveiller la vallée ! En fait, elle est « seulement »

moyenâgeuse (du XIIe ou XIIIe siècle) ; depuis longtemps il n'en restait que la base, sur moins d'un mètre de hauteur et elle fut rasée complètement vers 1990. Des fouilles, en 1974, n'ont rien donné.



Un record de l'échevinage (acte de la Cour de Justice) du 15 août 1319 évoque le lieu « en Doulmont » et « le fieff⁽¹⁾ de Doulmont ». Et un acte de la Cour féodale de Liège confirme la propriété de « Michiel, fils Colart de Doumont dallée (près de) Fosses, l'an 1365, le 5e jour de juillet, sur le manoir, thour et pourpris et toutes ses appendices, que Colar tenait de ses pères à Doumont ».

Le Cartulaire de Fosses, de Jules Borgnet, signale encore en 1594 que « Colar de Doulmont le Cherpetier (on voit la proximité du wallon tchèrpèti, charpentier) a la tenure du molin du Jonkoit ». Et qu'en 1692, dans le règlement des tailles (impôt foncier) la cense de Doumont était taxée à 2 florins. En 1659 on signale encore le lieu-dit « al thour de Doumont ».

Tout cela montre bien qu'il y eut là, au départ, un manoir fortifié avec tour et enceinte, puis une ferme en tout cas au XVIIe siècle. Avec donc comme propriétaires au XIIe siècle les chevaliers de Fléron, puis au XVIe des Colar et au XVIIe des Gabolet et ensuite Mademoiselle de Gougnyes, la famille de Lierneux ; le baron Charles de Labbeville, de Stave, en 1895 ; par succession, en 1920, la baronne de Blockhausen puis, en 1936, Adrien Van Delft, d'Oret et son fils José en 1953.

Quant aux fermiers locataires on connaît, dès 1792, le sieur Winson grâce à une décision du conseil communal : « Messieurs, sur plainte des fils

de M. Winson, censier à Doumont, que plusieurs soldats français, hussards et fantassins, pillent la cense et ailleurs dans l'endroit, ont résolu de faire patrouilles ». Un Feuillen Winson, né à Nèvremont en 1650, avait repris la ferme de Doumont ; son fils Pierre-François-Joseph (1691-1776) lui succéda, puis Jean-Joseph (né en 1741), qui acheta aussi la ferme du Chêne et fut bourgmestre de Fosses



de 1793 à 1796, de même que le fils de ce dernier, Charles-Hyppolite (1768-1838, bourgmestre en 1822).

Plus près de nous, j'ai trouvé dans les registres de population, comme fermiers à Doumont : en 1912 : Joseph François, originaire de Bertrix, mort en 1921, et ses enfants Louis, Marie-Julie, Marie, Charles et Louis. Puis, en 1938, Adelin Hénuset, venant de Falaën, et ses fils Maurice, Victor et Gaston, puis sa fille Marcelle et son mari Jules Dujeu. Et enfin, en 1949, Désiré Janssens, de Kildrecht, puis son fils Jérôme et maintenant Baudouin Janssens.

Une caractéristique de la ferme de Doumont, c'est le triple four à chaux bien visible de la route, dans le virage du Grand Gaux. Le sol calcaire de l'endroit a suscité l'extraction de cette pierre pour en faire de la chaux par calcination : c'est ce qui explique l'énorme creux à gauche de la route, dans le virage et la construction de ces fours. Ils étaient exploités, en 1897, par la famille Genard et une réparation est signalée en 1909, mais il semble qu'ils furent abandonnés peu après, avec la guerre.

(1) Fief : domaine qu'un vassal tient de son seigneur en échange de redevance, service et fidélité.

■ Jean Romain

La cense de Sainte-Brye

Non loin de Doumont, près de la chapelle de sainte Brigide, qui a remplacé, à partir du Xe siècle, un oratoire des moines de saint Feuillen, avait été bâtie une ferme, sans doute déjà au XVIe siècle. Elle appartenait d'abord au Chapitre de Fosses, puis à la famille de Grady, originaire de Liège, dont plusieurs membres furent délégués du prince-évêque à Fosses, l'un chanoine à la collégiale et un autre échevin à la Cour de Justice de Fosses, appelée Echevinage.

Par un acte passé le 30 juin 1785 en sa maison à Liège, demoiselle Isabelle de Grady vendit la ferme, le verger, les terres et les bois à Jean-Joseph Winson, censier à Doumont, moyennant une rente de « sept cent et huitante florins Brabant », plus 31 muids d'épeautre et 10 setiers d'avoine. Il y est même question d'un château et « le petit bois de Ste Brigitte appelé vulgairement Scul de Poule ».

Par héritage, la ferme passa à sa fille, Marie-Joseph, épouse de Jean-Joseph Dejaufve (les deux autres enfants, Charles-Hypolite et Marie-Paule, se partageaient la ferme du Chêne, aussi propriété de Jean-Joseph Winson. Le partage se fit par tirage au sort de trois lots calculés d'égale valeur). Ils eurent trois fils, restés célibataires : Jean-Adolphe (1805-1856, mort à Hingon), Hyppolite (1807-1857, qui fut conseiller provincial) et François-Joseph (1809-1872) qui hérita donc de l'ensemble des biens. Homme d'affaires très habile, il amassa une fortune considérable réalisée en fermes et terres dans plus de vingt communes, dont 1.300 Ha, fermes et bois en région de Stavelot. Sans oublier le château d'En Leiche et la ferme des Béguines, ainsi que plusieurs maisons et terrains dans Fosses.

A sa mort en 1872, tous ces biens furent partagés entre ses héritiers et un lot réservé au Bureau de Bienfaisance de Fosses : le domaine de Sainte-Brigide, comportant, outre la ferme et le château qu'il avait fait bâtir en 1850, 20 Ha de terres et 30 de bois, plus 65 Ha de terres à Thiméon-Gosselies et la ferme du Brûlé à Falisolle. Tout cela à charge, pour cet organisme, d'établir dans sa maison un hospice pour vieillards nécessiteux et impotents des deux sexes de Fosses.

C'est donc cet ancêtre du CPAS actuel qui organisa cette maison d'accueil qui ouvrit ses portes le 3 janvier 1880 aux 15 premiers pensionnaires. La ferme apportait quelques revenus pour leur entretien. En 1953, par la vente de la ferme du Brûlé, la CAP pouvait construire une aile en L, vers Fosses, avec 30 chambres pour répondre aux demandes de plus en plus nombreuses de personnes âgées. Et en 1961 on décida de supprimer la ferme, qui n'était plus rentable ; la démolition des granges et étables permit un vaste parking devenu indispensable, surtout après la construction, en 1975, de l'aile nord avec 60 lits de revalidation, puis la démolition de la partie centrale (l'ancien château Dejaufve de 1850), remplacée par l'aile centrale actuelle.

Ainsi disparut cette antique « cense de Sainte-Brye ».

Bénévole au Télévie

Suite aux différentes organisations du Télévie qui se sont déroulées à Fosses, nous avons rencontré une bénévole férue de cette entreprise, Bernadette Demaret, originaire de Fosses, dans le but de connaître le travail que cela implique.



Depuis quand es-tu bénévole à Télévie et pourquoi ?

Depuis six ans, je participe aux organisations du Télévie pour la section de Fosses qui d'ailleurs est très dynamique. C'est vrai que d'aider les autres m'a toujours attirée. Mais le vrai déclencheur, c'est l'année où le petit Bichon était présent ; il m'a subjuguée tellement sa force devant la maladie était puissante. De plus, je ne supporte pas de voir quelqu'un souffrir d'une maladie. Alors c'est dans le Télévie que j'ai trouvé le moyen d'apporter ma pierre à l'édifice.

Quelle est la structure à Fosses ?

La personne qui s'en occupe depuis mon entrée, est Jordan Mahin. Il n'y a pas vraiment de comité mais nous sommes environ une quinzaine de personnes actives. Cinq membres sont de Fosses les autres sont des communes avoisinantes, de la famille ou des amis. Des réunions sont organisées pour les manifestations futures où l'on décide le travail de chacun.

En quoi consiste l'organisation ?

Il faut dire qu'une fois le chèque remis lors de la grande fête organisée par RTL, le nouveau Télévie est mis sur pied directement, aucun moment d'attente. Pour la vente de produits toute l'année, nous profitons de diverses festivités comme le Laetare, la cavalcade d'Auvélais, la St Feuillen ; nous organisons un souper, la grande récré, une brocante. Nous distribuons des bulletins de commandes qui sont placés dans les malles des enfants pour leurs parents. Les organisations sont souvent les mêmes mais on peut proposer des nouveautés,



comme cette année, où plusieurs bénévoles sont allés aider l'organisation de Liège.

Petite anecdote : durant l'organisation de 2012, nous avons reçu un appareil à barbe à papa dont il manquait le verre de protection. Cela engendra, lors de la fabrication de la barbe et à cause du vent, que le sucre s'envolait et retombait sur le stand hot-dog juste à côté. Cela donnait un goût des plus intéressants, enfin ... si l'on veut.

L'année 2013 a-t-elle été bénéfique ?

Les bénéfices de cette année sont de 12.500 euros soit le double de 2012. Il faut dire que notre comité est le plus actif des communes environnantes.

J'ai appris que cette année Jean-François Favresse, échevin, s'occupera également du prochain Télévie.

J'en profite pour lancer un appel aux personnes désireuses d'apporter leur aide et de venir renforcer nos rangs.

■ Eugène Kubjak



Devoir de mémoire

8 mai 45 : vous souvenez-vous de ce que c'est ? La fin de la guerre, bien sûr. Mais depuis que ce jour n'est plus férié (chômé), le sens de cet événement s'est fort estompé. Heureusement, il reste quelques fidèles pour continuer à en perpétuer le souvenir. Et c'est précisément le Comité du Souvenir qui, avec l'administration communale et l'Amicale de la 101e Airborne se charge de cette commémoration.

C'est ainsi que, ce samedi 4 mai, un cortège d'une dizaine de drapeaux de sociétés patriotiques, un peloton de la 101e en uniformes américains, des autorités communales et d'autres délégations, réuni d'abord place de Haut-Vent, est monté un peu plus haut jusqu'à la Croix du Prisonnier.

Autre souvenir, autre fidélité : à l'initiative de la FNAPG, la section locale de Fosses, avec notamment Jean Jadin, ancien prisonnier de guerre, a érigé une croix souvenir dans chaque section de Fosses, en 1975, puis de notre entité. Au début, seuls d'anciens P.G. s'y rendaient en pèlerinage, puis cette manifestation s'est généralisée aux groupements patriotiques et avec une belle constance, d'année en année : c'était déjà une tradition en 1990. Mais maintenant, une seule croix est honorée par année, chacune à tour de rôle : au cimetière de Fosses, à Bambois, Haut-Vent, Nèvremont, Aisemont, Le Roux, Sart-Saint-Laurent, Sart-Eustache et Vitriaval.

A Haut-Vent donc, devant ces étendards et les participants, et avant un dépôt de fleurs et les hymnes nationaux, l'échevin Jean-François Favresse a rappelé les horreurs de la guerre, des camps de concentration mais aussi la dignité des prisonniers, puis la ferveur et la ténacité de ceux qui ont voulu perpétuer le souvenir. Après avoir remercié ceux qui assurent cette fidélité, il a passé la consigne : ne jamais oublier.

Puis tous se sont rendus au Chêne, devant le mémorial qui rappelle le cimetière américain. Un délégué de la 101e Airborne à son tour a rappelé la décisive intervention américaine dans la guerre et l'installation, dès le 8 septembre 1944, de ce pre-



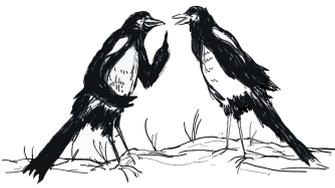
mier cimetière américain en Belgique ; il devait accueillir 2.199 soldats américains, plus 96 aviateurs alliés, mais fut désaffecté en 1948. Lui aussi insista sur l'importance du souvenir.

Troisième étape traditionnelle : au mémorial des aviateurs alliés à Sart-Saint-Laurent. Le président de la 101e rappela la chute de deux avions alliés dans ce village, soulignant l'importance du rôle de la Résistance qui récupérait les aviateurs abattus pour les rapatrier en Angleterre. Il invita ensuite Robert Dewez à donner des souvenirs précis et des détails sur

la chute de ces deux avions. Enfin, le bourgmestre Gaétan De Binderling conclut lui aussi en insistant sur ce devoir de mémoire.

Eh oui, il est primordial de garder ces souvenirs. C'est un devoir de reconnaissance envers tous ceux qui ont donné leur vie – ou des années de leur vie – pour que l'Europe jouisse aujourd'hui de cette liberté dont on ne mesure le prix que lorsqu'on la perd... Et pourtant... Devant ce cortège de drapeaux, d'uniformes et de quelques dizaines de « responsables », la réaction du public est parfois étonnante : surprise pour les uns (« c'est quoi ça ? ») regard interrogatif (« Qu'est-ce qu'il se passe ? »), ou carrément une totale indifférence, hélas.

Alors, oui, il est extrêmement important de maintenir ces manifestations pour que jamais les jeunes générations n'oublient ce qu'elles doivent à ces anciens disparus, pour que se perpétue ce « devoir de mémoire ». Mais avec un autre devoir : celui d'une ré-information permanente car l'homme est ainsi fait : il oublie si vite !



Les canlètes

Ratoûrnure :

Ostant d'brouliârd au maîy, ostant d'djoûs, à l'awous' di mwaîs : Autant de jours de brouillard en mai, autant de mauvais jour en août.

Maîy apwate çu qu'awous' èpwate : Mai apporte ce qu'août emporte.

Li bia mwès d'maîy !

Avou dès fleurs tos costés, dès èfants qui fèyenu leûs Pauques, les prumîs barbecue, et l'fièsse des momans.. ;

Ah lès momans !

Dispûs saquants samwin.nes, les dames di scole fèyenu rèpèter aus-èfants leû complumint...

Dj'a r'trové trwès complumints qu'ont stî scrî pa Roger Viroux, do Bambwès, on maîsse ovri di nosse bia lingadje :

Moman

da Roger Viroux

Moman, mi p'tite moman, dji n'vos frè pupont d'pwin.ne

Dji sèrè brave, dji vos l'promèt,

Vos m'ploz bin crwèrè, dji vos choûtèrè

Tos lès djoûs qui gn-a è l'samwin.ne.

Dji sé bin qui, pa-côps, dji so-st-one miète èrnauje, Qu'vos vôrîz n'nin oyu brûtyî... !

Lèyîz m'lîrè è vos-ouys qui vos-èstoz binauje

Et v'mostrer qui dj'vos vè voltî !

Po one bauchèle :

Mi p'tite moman, qui v's-èstoz bèle !

Didins vos-ouys i gn-a dès stwales, quand vos m'waîtîz

Dji vôrèûve dimèrer bauchèle,

Po m'aspouyî à vosse sipale

Quand vos m'bêrcîz !

Po on gamin :

Odjoûrdu, moman, c'est vosse fièsse,

Vosse pitit gamin vos rabrèsse,

Tot sowaîtant

Di vos waurder tote vosse viyèsse

Et d'vos p'lu d'ner totes sès cârèsses

Djusqu'à cint-ans !

ET mi dji sowaîte à totes les momans, lès vosses, li mène, lès cènes qui l'ont stî ou bin qui vont l'divenut, lès cènes qui l'sèront on djoû èt min. me lès cènes qui n'auront nin l'tchance dèl div'nu on djoû, lès cènes qui sont st-èvoÿe, lès cènes qu'auront bran .mint d'bètches ci-djoû là, lès cènes qu'ènn'ont pupont, lès momans d'vêci ou bin d'avaurlà... Dji sowaîte à totes lès momans one boune fièsse !

■ Mélye (F. Honnay)

Lexique :

Li mwès d'Maîy : Le mois de mai

fé sès Pauques : faire sa communion

Lès dames di scoles : les institutrices

On compliment : un compliment, une poésie pour une fête (jour de l'an, fête des mères ou des pères)

On maîsse ouvri : un « Maître ouvrier » ici dans le sens un ardent défenseur du wallon

Nosse bia lingadje : Notre belle langue, le wallon

Pwin.ne : peine

dji choûterè : forme conjuguée de garçon

Choûter : écouter

samwin.ne : semaine

pa-côps : parfois

èrnauje : remuant

brûtyî : faire du bruit

ouys : yeux

binauje : contente, heureuse

Bauchèle : fille

Attention : Bauchèle et fèye ont 2 signi-

fications différentes :

One bauchèle : une fille, on gamin : un

Fèye : fille , Fi : fils

dès stwales : des étoiles

vos m'waîtîz : vous me regardez

s'aspouyî : s'appuyer

bêrcî : bercer

Odjoûrdu : aujourd'hui

rabrèssî : embrasser

viyèsse : vieillèsse

Lès vosses : les vôtres

li mène : la mienne

lès cènes : celles

Nouvelle coordinatrice au Syndicat d'Initiative



Le Syndicat d'initiative accueille depuis le mois de mars une nouvelle coordinatrice, chargée de l'équipe et du développement des projets. Rencontre avec Stéphanie Ravet

Quel parcours t'a amenée à ce poste ?

J'ai fait mes études en Marketing et gestion d'entreprise. Pendant 5 ans j'ai travaillé en Angleterre dans le secteur du tourisme, dans une auberge de jeunesse

et pour Eurostar. Le tourisme m'a passionné, surtout la rencontre avec les gens. J'ai travaillé pour le service clientèle.

De retour en Belgique, j'ai travaillé pour une société Suisse, un tour operateur. J'étais surtout avec un public anglophone. J'effectuais des tours à travers l'Europe, en Scandinavie, notamment. Je m'occupais des visites guidées et du management, il y avait déjà beaucoup de responsabilités.

Ensuite j'ai eu une petite fille (rire).

J'ai alors suivi une nouvelle formation dans le tourisme, plus local, pour la Wallonie. J'ai appris à concevoir des produits touristiques.

Tu connaissais Fosses ?

J'habite Namur, je connaissais de nom mais je ne m'y étais jamais rendue. Même pas au Stock Américain ! (rire).

Je suis venue en repérage avant mon entretien. J'avais déjà découvert le site du Lac de Bambois. J'ai été agréablement surprise par ce bel endroit, j'en parle souvent autour de moi.

Quels sont tes premières impressions ?

Fosses est une ville conviviale. On ressent fort l'esprit de famille. J'ai été très bien accueillie et vite acceptée. Je souhaiterais renforcer les liens entre les différentes instances, les commerçants, etc... dans le but de faire découvrir Fosses davantage.

Que penses-tu apporter au Syndicat d'Initiative ?



Il y a une distinction à faire entre le Si, le Centre Culturel et même la commune. Le déménagement récent du Centre Culturel va permettre d'éclaircir les choses.

Il est bon de faire ressortir l'aspect tou-

risme. Le tourisme est une branche à part entière. Fosses a une richesse et un potentiel importants. Il sera bon de travailler pour Fosses et, avec l'équipe, de développer cet aspect pour le bien de la région.

Tout en gardant, bien sûr, un contact étroit et essentiel avec les Fossois eux-mêmes.

Pour l'instant, je suis dans une période d'adaptation. Il faut que l'on m'accepte et puis je suis toujours en train de découvrir. J'ai hâte de voir, après analyse de la saison, ce que je vais apporter et comment se passe une saison. Tous les jours je réfléchis à des projets, ça me tient à cœur ! Je regarde aussi ce qui se passe ailleurs pour voir comment l'adapter ici. Fosses fait maintenant partie de mon quotidien ! (rire)

Je compte sur la petite équipe et sur l'avis des Fossois également. Le but c'est que l'on parle de Fosses, que certains redécouvrent la commune, mais surtout que tous en soit fiers !

Motivée alors ?

Très ! C'est un beau challenge professionnel que je vais relever tout en restant les pieds sur terre.

Encourageons-la !

Bienvenue à Stéphanie et bon travail !

■ Pierre-Jean Vandersmissen

Repères

JUIN

Sam 1 Soirée "année 80" à Sart-Eustache organisée par le comité des Vieux tracteurs.

Goûter des jeunes retraités de Le Roux.

Fancy-fair de l'école St-Feuillen et du collège St-André.

40ème anniversaire du Jumelage Fosses-Orbey à Orbey (France-Alsace)

Dim 2 Concentration de vieux tracteurs et balade gourmande à Sart-Eustache

Fancy-fair de l'école St-Feuillen et du collège St-André.

40ème anniversaire du Jumelage Fosses-Orbey à Orbey (France-Alsace)

Mar 4 Etude de l'histoire locale et généalogies - organisation du cercle d'histoire à l'espace solidarité citoyenne de Fosses-La-Ville

Sam 8 Fête enfantine de l'école communale de Nèvreumont.

Accueil salle de la Baillerie. 16h : représentation des enfants. 18h :

Souper et soirée. Renseignements et réservations au 071/71.43.74

Conférence organisée par "la Planche d'envol" - Union Royale des Ruchers Wallons- à la ferme apicole de la Malplaquée à Sart-St-Laurent.

Mar 11 Marche du Lac (4-6-12-22km) organisée par le Footing Club de Fosses - Départ de 10h à 18h à la Salle l'Hauventoise

Jeu 13 Jeux de cartes par l'amicale 3x20 de Bambois à l'ancienne école de Bambois.

Sam 15 Fancy-fair de l'école communale de Sart-St-Laurent au Centre Sportif de l'entité Fossoise à Sart-St-Laurent

Mar 18 Goûter mensuel de l'amicale pensionnés d'Haut-Vent à la salle "l'Hauventoise"

Ven 21 Barbecue à l'Athénée Royale Bauduin 1er de Fosses-La-Ville

Sam 22 Concert et barbecue organisé par la Royale philharmonique de Fosses-la-Ville à l'école du Bosquet.

Dim 23 Bénédiction des armes de la compagnie de la marche St-Pierre de Vitruval à 13h30.

Lun 24 Conférence organisée par "Music Lovers"

Mer 26 Inauguration du Parcours de mémoire des journées du mois d'Août 1914 à Le Roux par les élèves des 5è et 6è année de l'école du Roux. Rendez-vous à 10 hr au Square des Zouaves

Jeu 27 Jeux de cartes par l'amicale 3x20 de Bambois à l'ancienne école de Bambois
Conférence organisée par "Music Lovers".

Sam 29 20h30 : FESTIVAL « Racontons la Scène » organisé par le Centre Culturel au Centre sportif de l'entité fossoise de Sart St Laurent. 6 jours-6 spectacles hilarants !

Cassage du verre de la Marhe Ste-Gertrude de LeRoux à 12h. Dés 19h: Souper.

Dim 30 Marche et procession St-Pierre de Vitruval. 18h30 : Bataillon carré

Plus de renseignements concernant les activités proposées dans le carnet annuel du Syndicat d'Initiative, ou en téléphonant au 071/71 46 24

VOTRE RECETTE DU MOIS

Ballotines de porc au chou

Ingrédients :

1 chou vert
120-150 g de hachis de porc/personne
crème fraîche
2 œufs
50 à 100gr de gruyère
romarin, origan, sauge (persil... au choix)
baies de genévrier
1 tartine
pommes de terre type rate
crêpine de porc

Recette:

Retirer les premières feuilles du chou. Ensuite prendre 8 à 10 feuilles du chou.

Faire bouillir une grande casserole d'eau.

Casser deux œufs et les mettre entier dans un bol. Saler, poivrer.

Ajouter aux œufs le romarin, l'origan et la sauge.

Ajouter le gruyère et mélanger.

Ajouter la mie d'une tartine.

Quand l'eau bout, y plonger les feuilles de chou et les blanchir. Cuire le reste du chou à l'eau.

Cuire les pommes de terre.

Égoutter les feuilles une fois blanchies et les refroidir.

Retirer le nervure centrale des feuilles.

Égoutter le reste du chou cuit à l'eau et le hacher. L'ajouter au mélange d'œufs et ajouter ensuite la viande.

Mélanger.

Étaler la crêpine.

Ensuite disposer une feuille de chou sur la crêpine et y ajouter une boule du mélange de viande.

Refermer la feuille de chou sur la viande et ensuite fermer la crêpine pour maintenir le tout.

Mettre dans un plat allant au four à 160°C pendant une heure max.

Servir avec une salade de chicons/salade de blé. Vinaigrette: vinaigre, huile, sel, poivre, curry jaune et ail.

Éplucher les pommes de terre après les avoir égouttées et refroidies.

Ensuite faire revenir les pommes de terre dans une poêle avec un peu d'huile, sel, poivre.

Ces recettes mensuelles vous sont proposées (testées et approuvées) par l'atelier cuisine organisé au Tour de Table. Bon appétit !